

UNE ÉTUDE LONGITUDINALE DE L'ACCESSIBILITÉ AU COLLÉGIAL AU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN

Suzanne Veillette

Sociologue - Groupe ÉCOBES, Cégep de Jonquière

Michel Perron

Sociologue - Groupe ÉCOBES, Cégep de Jonquière

Gilles Hébert

Mathématicien / analyste - Groupe ÉCOBES, Cégep de Jonquière

INTRODUCTION

Le présent article est une synthèse de la monographie intitulée «*Les disparités géographiques et sociales de l'accessibilité au collégial. Étude longitudinale au Saguenay—Lac-St-Jean*» publiée récemment par le Groupe ÉCOBES du Cégep de Jonquière (Veillette [et al.], 1993). C'est la Direction générale de l'Enseignement collégial qui avait confié au Groupe le mandat de réaliser cette recherche en exploitant différents fichiers administratifs déjà disponibles au ministère de l'Éducation et au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science. Ayant mis au point un système d'information et d'analyse sociospatiale (Perron [et al.], 1993 : 131-133) dans le domaine de la santé, nous possédions les acquis nécessaires pour transposer cette méthodologie à des problématiques reliées, cette fois, au domaine de l'éducation.

Après avoir présenté très succinctement les principales orientations méthodologiques, nous voulons exposer les principaux résultats obtenus et souligner les faits saillants en regard des principaux axes de la recherche. Nous retraçons d'abord les itinéraires scolaires d'une cohorte d'élèves inscrits en 1^{re} secondaire en 1981 au Saguenay—Lac-Saint-Jean; nous cernons ensuite les disparités géographiques en ce qui concerne l'accessibilité au collégial. Enfin, la dernière section est consacrée à l'examen des disparités socio-économiques qui influent sur l'accessibilité aux études postsecondaires des élèves résidant dans l'agglomération urbaine de Chicoutimi-Jonquière.

1. MÉTHODOLOGIE

Cette étude longitudinale rétrospective retrace, entre 1981 et 1991, les étapes du cheminement scolaire d'une cohorte d'élèves à partir du début de leurs études secondaires jusqu'à la fin, le cas échéant, de leurs études collégiales. Grâce à une approche écologique appuyée sur des méthodes de géocodage et des techniques de localisation automatisée, il a été possible de repérer le quartier de résidence des élèves en 1^{re} secondaire et, ensuite, d'établir leur origine sociale. Ainsi, l'ensemble des analyses est basé sur les caractéristiques du milieu d'origine de l'élève (la municipalité ou la zone socio-économique de résidence)

en 1981, soit au moment où il entreprend ses études secondaires. On se trouve alors à cerner le décor socio-géographique et culturel dans lequel ont commencé à se préciser ses aspirations scolaires et ses choix professionnels.

Comme nous venons de le mentionner, c'est le lieu de résidence en 1981 qui sert d'indicateur de l'origine sociale de l'élève. Une fois convertie en unité géostatistique pertinente (municipalité et secteur de dénombrement), chaque adresse se trouve enrichie des caractéristiques disponibles dans le recensement canadien pour cette unité géostatistique. Ces informations ont par la suite été mises en relation avec les données sur le cheminement scolaire des élèves consignées dans les différents fichiers administratifs.

La cohorte à l'étude regroupe les 4 405 élèves domiciliés dans la région administrative scolaire du Saguenay—Lac-Saint-Jean lors de leur première inscription en 1^{re} secondaire dans un établissement de type public, privé ou hors réseau en 1981. Quatre séries d'informations ont été mises à contribution pour constituer le fichier de recherche sur les élèves de la cohorte et leur milieu d'origine :

- a) des données administratives sur le passé scolaire au secondaire et le cheminement au collégial provenant, d'une part, des fichiers Banques historiques (B-H) et Déclaration des clientèles scolaires au secondaire (DCS) du ministère de l'Éducation (MEQ) et, d'autre part, du fichier maître Cheminements scolaires au collégial (CHESCO) du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science;
- b) des données sur le lieu de résidence des élèves en 1981, contenues dans les fichiers de Déclaration des clientèles scolaires au secondaire (DCS) du MEQ; cette adresse a servi à déterminer l'origine géographique de l'élève, de même qu'à inférer son origine sociale;
- c) l'adresse au moment de la dernière présence de l'élève au secondaire au secteur d'enseignement

«jeune» a permis d'établir la mobilité résidentielle de l'élève au cours de ses études au secondaire;

- d) des données provenant du recensement canadien de 1981, reflétant les caractéristiques socio-économiques de la municipalité ou du quartier de résidence des élèves et de leurs parents.

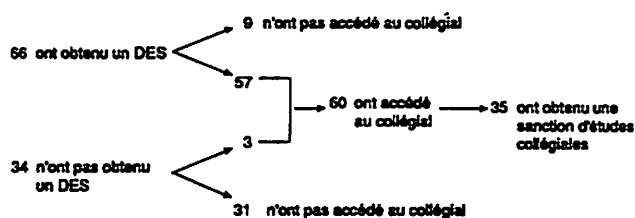
Six indicateurs ont retenu l'attention: le taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires (DES), le taux de passage du secondaire au collégial, le taux d'accès au collégial, le taux d'accès à une sanction d'études collégiales, le taux global de diplomation et le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales. Les lecteurs désirant en savoir davantage sur les perspectives théoriques et méthodologiques de la recherche pourront consulter les deux premiers chapitres du rapport intégral de la recherche.

2. RÉSULTATS

2.1 Du secondaire au collégial, de 1981 à 1991

La période d'observation de l'étude prend fin avec l'inscription au trimestre d'automne 1991 dans le réseau québécois des collèges. Les sanctions d'études collégiales délivrées jusqu'au trimestre d'été 1991 sont intégrées au fichier de recherche. Globalement, il est possible de résumer l'ensemble des cheminements scolaires de l'effectif initial de la façon suivante :

sur 100 nouveaux inscrits en 1981 en 1^{re} secondaire au SLSJ



Au total, 2 659 élèves (60,4%) de la cohorte régionale ont accédé aux études collégiales et 1 538 élèves (34,9%) y ont obtenu une sanction d'études au cours de la période d'observation. Le tableau 1 montre que les filles représentent 53,3% de l'effectif collégial et 57,0% de celui qui a été diplômé. La tendance à la féminisation de l'effectif collégial, déjà mise en évidence par d'autres études, se trouve ici confirmée. On sait en effet que si, en 1971, les filles représentaient 44% de l'effectif collégial inscrit à temps plein à l'enseignement régulier (Dufour, 1977 : 115), leur proportion est passée à 56% en 1991 (MESS, 1993 : 126).

Le taux d'accès des filles au collégial (66,1%) est supérieur à celui des garçons (54,9%) et leur taux d'accès à

une sanction d'études collégiales est 1,4 fois plus élevé (soit 40,9% comparativement à 29,2%). On observe aussi que plus les élèves sont âgés à leur arrivée au secondaire, moins ils accèdent au collégial. Ainsi, le taux d'accès au collégial des élèves âgés de 13 ans en 1^{re} secondaire (30,1%) est 2,5 fois moins élevé que celui des élèves âgés de 12 ans en 1^{re} secondaire (74,2%). Le taux d'accès à une sanction d'études collégiales des premiers est quatre fois moins élevé que celui observé chez les seconds (soit 10,6% comparativement à 46,0%).

Certains antécédents au secondaire sont plus favorables que d'autres en regard de l'accessibilité au collégial. Dans la cohorte régionale, les élèves qui étaient inscrits dans un établissement scolaire privé en 1^{re} secondaire ont enregistré un taux d'accès au collégial 1,5 fois supérieur à celui de leurs pairs inscrits dans une école du réseau public. L'écart quant à l'accès à une sanction d'études collégiales est encore plus marqué (1,8 fois); chez les élèves du secteur privé, il est de 59,1% comparativement à 32,7% chez les élèves du secteur public. D'autre part, dans les écoles où l'enseignement est dispensé en français, le taux d'accès au collégial est de 60,5% comparativement à 49,1% dans les écoles où l'enseignement se dispense en anglais; les taux d'accès à une sanction d'études collégiales y sont respectivement de 35,0% et de 29,1%. Enfin, on constate que le taux d'accès au collégial est très différent suivant la formation qu'avait choisie l'élève au secondaire. Ainsi, il est presque 3 fois plus élevé chez les élèves qui ont obtenu un DES en formation générale (90,2%) comparativement à celui observé chez les détenteurs d'un diplôme d'enseignement professionnel long (31,6%).

De l'ensemble des indicateurs analysés pour ce qui est de l'accessibilité au collégial, des convergences se dégagent. Elles permettent de jeter un certain regard évaluatif sur la portée des efforts consentis dans une région du Québec, depuis le rapport Parent, pour démocratiser l'accès à l'éducation.

- À partir de l'enquête ASOPE, Massot avait estimé à 45,2%, pour le début de la décennie 1970, le taux de passage de la 5^e secondaire au cégep, au secteur français; or, dans la cohorte régionale, le taux de passage se situe à 85,7% en 1991. Si les tendances observées au Saguenay—Lac-Saint-Jean sont comparables à celles du Québec, il y aurait là un indice d'une très nette amélioration de la situation.
- Après dix ans d'observation, sur 100 élèves de la cohorte à l'étude, 60 ont accédé au collégial. Cette mesure longitudinale révèle des points de convergence avec l'espérance d'accès aux études collégiales avant l'âge de 30 ans calculée à la DGEC. Pour l'année 1990-1991, cette mesure transversale fixe, notamment, à 58 sur 100 le nom-

bre de personnes pouvant espérer entreprendre des études collégiales avant l'âge de 30 ans. Il s'agit là, pour le Québec, d'un gain de 19 points de pourcentage en dix ans.

- c) Après dix ans d'observation, sur 100 élèves de la cohorte à l'étude, 35 ont accédé à une sanction d'études collégiales. Cette mesure longitudinale est fort comparable à l'espérance d'accès à un DEC établie à 37% par la DGEC en 1990. Comme le nombre de tels diplômés n'était que de 26, dix ans plus tôt, on constate là encore, une amélioration de la situation.
- d) Il faut souligner le fossé qui sépare les garçons et les filles; dans la cohorte étudiée, les filles sont plus nombreuses que les garçons à décrocher un DES, à accéder au collégial et à y obtenir une sanction d'études. Ces résultats confirment les observations de la DGEC en regard de l'accès aux études collégiales, à savoir que de 1980-1981 à 1990-1991, l'écart entre les sexes est progressivement passé de 4 à 15 points de pourcentage à l'avantage des filles.

2.2 Les disparités géographiques et l'accessibilité au collégial

Au saguenay Lac Saint-Jean, il appert que d'importantes disparités géographiques persistent quant aux chances des élèves de 1^{re} secondaire d'accéder au collégial et d'y obtenir une sanction d'études. Les cartes suivantes permettent d'évaluer la situation de l'accessibilité au collégial en prenant en compte différentes caractéristiques des municipalités d'origine des élèves. Les principaux faits à retenir sont les suivants:

- a) Les élèves qui résidaient dans l'une des quatre municipalités où sont situées les institutions d'enseignement collégial se trouvent, dix ans plus tard, surreprésentés dans l'effectif ayant accédé au collégial et encore davantage dans celui qui a obtenu une sanction d'études collégiales.
- b) Le fait qu'une municipalité soit située à proximité d'un ou de plusieurs cégeps contribue à favoriser l'accès au collégial. La distance à parcourir est l'un des facteurs explicatifs des différences observées entre les taux d'accès au collégial dans chaque municipalité (voir la carte 1).

Caractéristiques sociodémographiques	Nouveaux inscrits en 1 ^{re} secondaire au SLSJ en 1981		Accès au collégial			Accès à une sanction d'études collégiales		
	N	%	Effectif		Taux %	Effectif		Taux %
			N	%		N	%	
Sexe								
Masculin	2 260	51,3	1 241	46,7	54,9	661	43,0	29,2
Féminin	2 145	48,7	1 418	53,3	66,1	877	57,0	40,9
Âge en 1^{re} secondaire¹								
11 ans	25	0,6	20	0,8	80,0	15	1,0	60,0
12 ans	3 016	68,5	2 239	84,1	74,2	1 386	90,1	46,0
13 ans	1 257	28,5	378	14,2	30,1	133	8,6	10,6
14 ans et plus	107	2,4	22	0,9	20,6	4	0,3	3,7
Lieu de résidence en 1981								
À Chicoutimi-Jonquière	1 748	39,7	1 147	43,1	65,6	706	45,9	40,4
Hors Chicoutimi-Jonquière	2 657	60,3	1 512	56,9	56,9	832	54,1	31,3
Antécédents au secondaire								
Réseau d'établissements								
Public	4 033	91,6	2 336	87,9	57,9	1 318	85,7	32,7
Privé	372	8,4	323	12,1	86,8	220	14,3	59,1
Langue d'enseignement								
Français	4 350	98,8	2 632	99,0	60,5	1 522	99,0	35,0
Anglais	55	1,2	27	1,0	49,1	16	1,0	29,1
Sanction d'études²								
DES général	2 689	61,1	2 426	91,2	90,2	1 521	98,9	56,6
Professionnel long	225	5,1	71	2,7	31,6	13	0,8	5,8
Professionnel court	282	6,4	16	0,6	5,7	0	0,0	0,0
Autres (verdicts partiels inclus)	813	18,4	126	4,7	15,5	3	0,2	0,4
Sans verdict	396	9,0	20	0,8	5,1	1	0,1	0,3
Effectif total	4 405	100,0	2 659	100,0	60,4	1 538	100,0	34,9

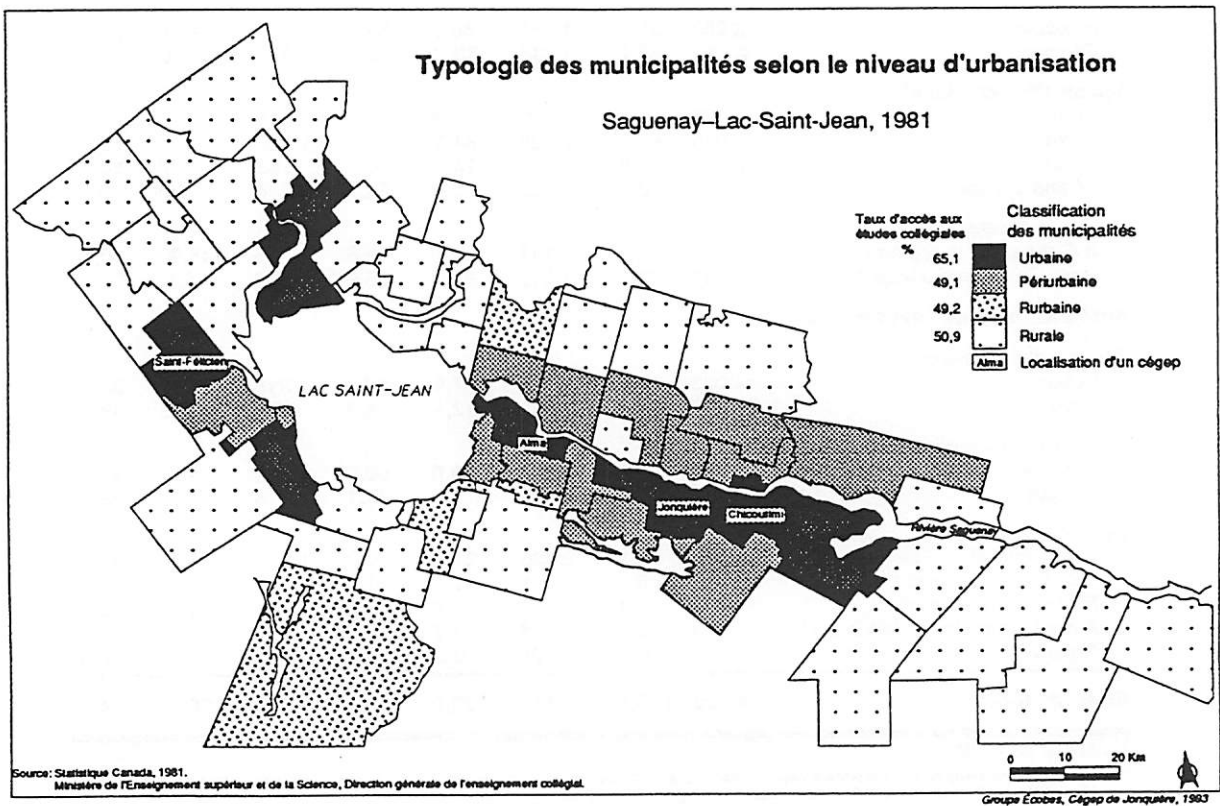
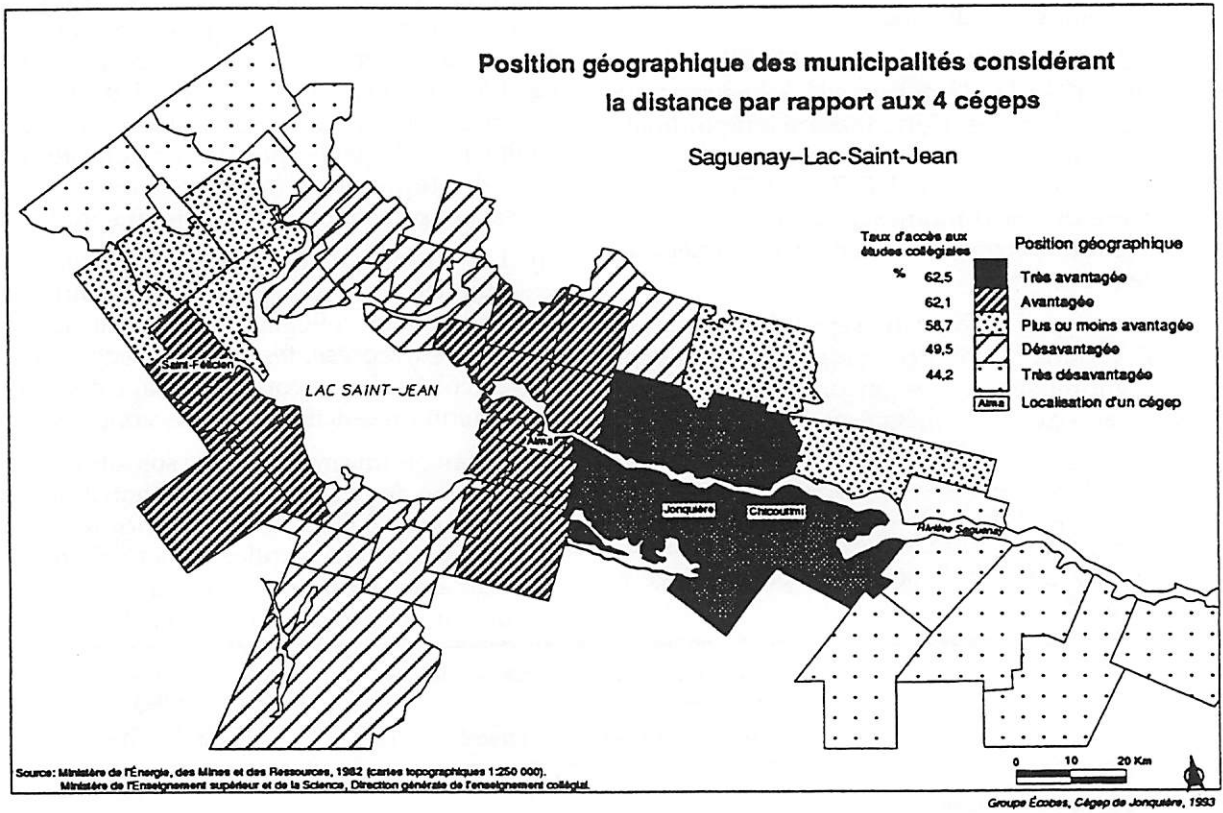
¹ Âge au 30-09-1981.

² Dans cette recherche, ont été considérées les sanctions d'études émises avant août 1990 au secteur d'enseignement jeune (diplômes et verdicts partiels) et celles émises au secteur d'enseignement des adultes.

Tableau 1

Taux d'accès au collégial et taux d'accès à une sanction d'études collégiales de la cohorte régionale selon des caractéristiques sociodémographiques de l'élève et certains antécédents au secondaire, région Saguenay—Lac-Saint-Jean, période 1981-1991

Carte 1 et Carte 2



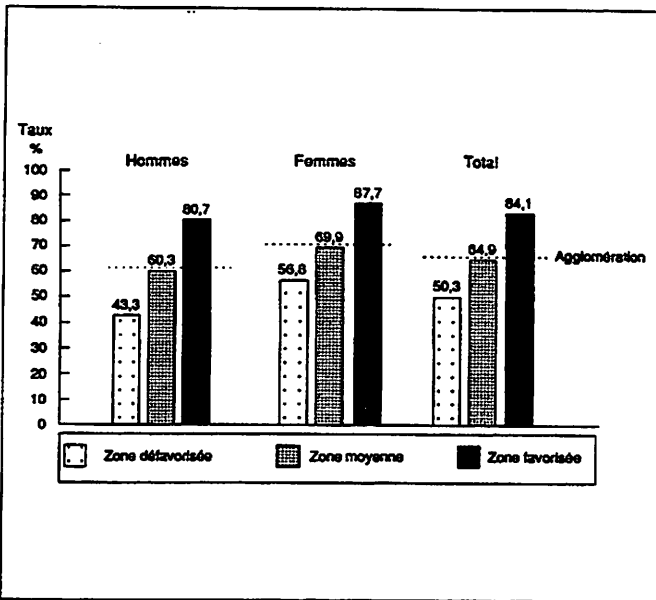


Figure 1. Taux d'accès au collégial selon le sexe et la zone socio-économique de résidence de l'élève en 1981, agglomération de Chicoutimi-Jonquière

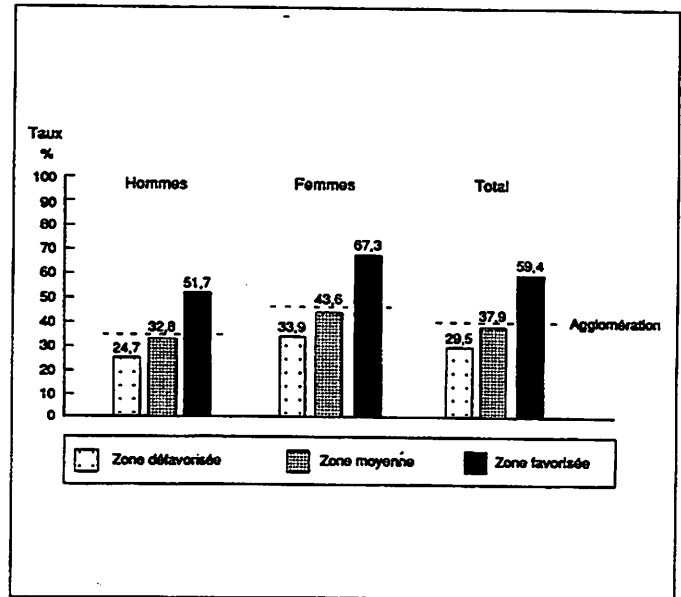


Figure 2. Taux d'accès à une sanction d'études collégiales selon le sexe et la zone socio-économique de résidence de l'élève en 1981, agglomération de Chicoutimi-Jonquière

c) Parmi les différentes caractéristiques des municipalités, le niveau d'urbanisation apparaît rendre compte des ruptures les plus significatives. En effet, les taux d'accès au collégial et à une sanction d'études collégiales sont beaucoup plus élevés pour l'ensemble des huit municipalités urbaines de la région, alors qu'ils sont beaucoup plus faibles dans l'ensemble des municipalités périurbaines, rurales et urbaines (voir la carte 2). On sait par ailleurs que les résidents de petites localités ou de milieu rural ont tendance à exprimer des aspirations moins grandes relativement à l'éducation postsecondaire.

2.3 Les disparités socio-économiques et l'accessibilité au collégial dans l'agglomération de Chicoutimi-Jonquière

Afin de rendre compte des liens existant entre l'origine socio-économique et le cheminement scolaire, une analyse approfondie a été réalisée à l'échelle des quartiers de l'agglomération de Chicoutimi-Jonquière pour les 1 748 élèves concernés. Alors que seulement 50,3% des élèves originaires de la zone socio-économique défavorisée accèdent au collégial au cours de la période de dix ans, plus de 84,1% des jeunes résidant dans la zone la plus favorisée y parviennent. Pour leur part, les étudiants de la classe moyenne ont un taux d'accès intermédiaire de 64,9%. La figure 1 illustre les différences selon le sexe.

On peut donc observer un véritable gradient socio-économique en ce qui concerne l'accès au collégial. Au Saguenay, les milieux favorisés ont déjà largement dépassé l'espérance d'accès au collégial avant l'âge de 20 ans fixée à 70% pour l'an 2000-2001 par le Conseil

supérieur de l'éducation (1992). Alors que la classe moyenne se rapproche déjà de l'objectif quantitatif proposé, les milieux défavorisés en sont encore fort éloignés.

La probabilité d'obtenir un diplôme d'études collégiales fluctue également selon un gradient socio-économique et les écarts sont particulièrement contrastés entre la zone favorisée et les deux autres zones (figure 2). Alors que dans la zone défavorisée, trois élèves sur dix (29,5%) obtiennent un premier diplôme à l'intérieur de la période de dix ans, c'est près de quatre élèves sur dix (37,9%) dans la zone moyenne et près de six élèves sur dix (59,4%) dans la zone favorisée qui en décrochent un. En regard de l'objectif quantitatif (60%) proposé pour l'an 2000-2001 en ce qui a trait à l'espérance d'accès aux diplômes avant l'âge de 25 ans, la classe moyenne, et encore davantage les milieux défavorisés, apparaissent extrêmement loin de la cible.

Globalement, on constate chez les élèves de la cohorte de 1981 de Chicoutimi-Jonquière des clivages sociaux vis-à-vis de l'accès au collégial, lesquels vont dans le même sens que ceux identifiés pour les années 1970 par Levesque et Sylvain (1982: 156-161). Les élèves dont le statut socio-économique est élevé ont des comportements passablement différents de ceux des élèves des autres groupes sociaux. L'origine sociale de l'élève apparaît ainsi un déterminant non négligeable de l'accessibilité au collégial, mais les autres facteurs que sont le sexe et l'âge de l'élève en 1^{re} secondaire sont néanmoins très importants (tableau 2).

L'âge de l'élève en 1^{re} secondaire constitue un facteur clé du cheminement scolaire ultérieur, puisqu'il discri-

Nouveaux inscrits en 1 ^{re} secondaire				Indicateurs du cheminement scolaire (taux)					
Age au 30/09/81	Zone de résidence en 1981	Sexe		Obtention d'un DES ¹		Accès au collégial		Accès à une sanction d'études collégiales	
		H	F	H	F	H	F	H	F
		N	N	%	%	%	%	%	%
12 ans et moins	Zone défavorisée	96	144	81,3	83,3	58,3	69,4	38,5	42,4
	Zone moyenne	369	386	81,3	83,4	75,9	79,0	43,9	52,3
	Zone favorisée	141	154	87,2	94,2	89,4	92,2	61,7	72,1
13 ans et plus	Zone défavorisée	82	48	35,4	20,8	25,6	18,8	8,5	8,3
	Zone moyenne	173	103	38,7	43,7	27,2	35,9	9,2	10,7
	Zone favorisée ²	35	17	54,3	52,9	45,7	47,1	11,4	23,5
Tous âges	Zone défavorisée	178	192	60,1	67,7	43,3	56,8	24,7	33,9
	Zone moyenne	542	489	67,7	75,1	60,3	69,9	32,8	43,6
	Zone favorisée	176	171	80,7	90,1	80,7	87,7	51,7	67,3
Total de l'agglomération		896	852	68,8	76,4	60,9	70,5	34,9	46,1

¹ Il peut s'agir d'un diplôme d'études secondaires obtenu au secteur d'enseignement jeune ou au secteur de l'éducation des adultes, soit en formation générale ou en formation professionnelle. Se trouvent également inclus quatre élèves ayant obtenu une attestation d'équivalent de niveau de scolarité (AENS).

² Soulignons que la taille de l'effectif de cette catégorie d'élèves est plutôt réduite.

Tableau 2

Indicateurs du cheminement scolaire, selon certaines caractéristiques de l'élève lors de l'inscription en 1^{re} secondaire, période 1981-1991, agglomération de Chicoutimi-Jonquière (réseaux public et privé)

mine systématiquement le taux d'accès au collégial observé et encore davantage le taux d'accès à une sanction d'études collégiales, et ce, tant chez les garçons que chez les filles (figure 3). Comme il est un indicateur significatif du retard scolaire de l'élève,

l'âge en 1^{re} secondaire rend compte indirectement du rendement académique passé.

Bélanger et Roberge (1980) ont déjà démontré que, «si les aspirations scolaires sont un bon indicateur du niveau d'atteinte des études, il n'y a pas eu de réduction des inégalités dans les chances d'accès à l'instruction pour les étudiants d'origines sociales différentes, en dépit d'une augmentation considérable des taux de scolarisation» (Bélanger, 1986: 377). L'étude réalisée au SLSJ, confirme, quant à elle, qu'il existe une véritable structuration hiérarchique des chances de décrocher un DES, d'accéder au collégial et d'y obtenir une sanction d'études. Chacune des strates sociales occupe une position plus ou moins favorable, en conjugaison, toutefois, avec les autres critères de différenciation que sont le sexe et l'âge de l'élève en 1^{re} secondaire.

3. DISCUSSION

Les résultats confirment que la décennie 1980 a été le témoin d'un élargissement du fossé entre les sexes : les filles sont proportionnellement plus nombreuses que les garçons à décrocher un diplôme d'études secondaires, à accéder au collégial et à y obtenir une sanction d'études. Cette recherche révèle de plus l'existence de disparités géographiques et sociales en regard de l'accessibilité au collégial dans une cohorte d'élèves de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Si, globalement, les deux sous-régions, soit le Saguenay et le Lac-Saint-Jean, présentent des tendances similaires, il en va au-

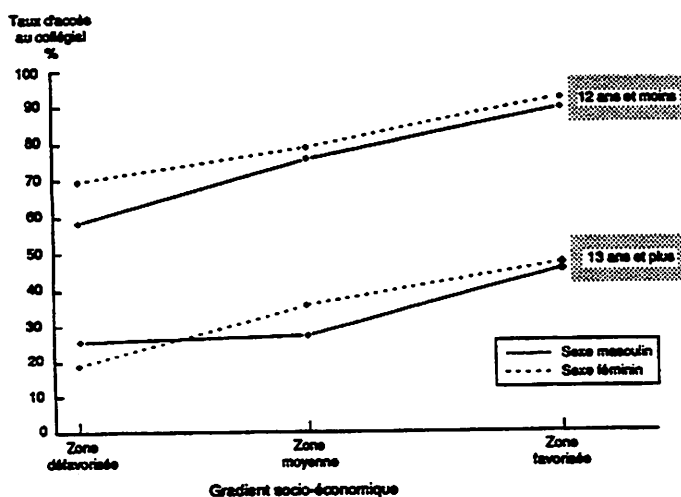


Figure 3. Inégalités d'accès au collégial selon l'âge en 1^{re} secondaire, le sexe et l'origine sociale de l'élève, période 1981-1991, agglomération de Chicoutimi-Jonquière (réseaux public et privé)

trement à l'échelle des municipalités. L'éloignement des cégeps, le caractère périurbain, urbain ou rural de la municipalité de résidence de l'élève en 1^{re} secondaire, de même que l'absence d'un transport organisé apparaissent des facteurs contribuant à abaisser de façon significative les possibilités d'accès aux études postsecondaires. Les élèves dont les chances d'accès au collégial apparaissent les meilleures sont originaires des municipalités de plus grande taille, et plus particulièrement de celles où se trouve un cégep. Si les tendances saguenéennes et jeannoises sont le reflet de la situation québécoise, on pourrait voir là de bons indices que les efforts déployés depuis vingt-cinq ans pour améliorer l'accessibilité aux études supérieures ont porté fruit de manière convainquante dans les centres urbains, là où vivent d'ailleurs une majorité de Québécois. Rappelons qu'au Saguenay—Lac-Saint-Jean, c'est près de 70% de la cohorte à l'étude qui résidait en milieu urbain en 1981 et que, sur trois élèves d'origine urbaine, deux ont effectué une première inscription dans un cégep.

Plusieurs observateurs en conviennent : le niveau de scolarisation n'a cessé de croître au Québec depuis le Rapport Parent. Par contre, il est généralement admis aussi que l'égalité des chances en matière d'accès à l'éducation supérieure n'est pas encore acquise pour tous les segments de la population; on estime plutôt que les clivages socio-économiques déjà repérés à l'échelle du Québec en ce qui concerne les années 1970 par Levesque et Sylvain (1982) ne sont pas totalement disparus. La présente analyse démontre précisément que dans le cas des élèves résidant dans l'agglomération de Chicoutimi-Jonquière en 1981, le destin scolaire est en effet demeuré largement tributaire de l'origine sociale. Aux inégalités démographiques et sociales se superposent aussi des inégalités de choix (filiales et domaines de formation) selon l'origine sociale. On constate en outre que les clivages socio-économiques ont des effets plus prononcés sur la persévérance scolaire au niveau secondaire qu'au niveau collégial, si bien qu'une proportion importante d'élèves moins bien nantis se trouvent déjà exclus du système scolaire au moment du passage aux études collégiales. D'autre part, on observe que la sélection sociale joue un rôle non négligeable après une première inscription au collégial, et ce, même chez les élèves qui n'ont pas accumulé de retard scolaire au sortir du cours primaire.

On saisit alors à quel point l'école peut être un lieu de reproduction sociale et que la géographie des inégalités scolaires est structurée suivant les grands clivages socio-économiques de l'espace urbain. On s'explique sans doute mieux pourquoi Meirieu (1992 : 116-119) s'acharne à expliquer, à la suite de tant d'autres chercheurs ou pédagogues, que les méthodes pédagogiques, les situations d'apprentissage, voire les

techniques d'évaluation des acquis «ne sont pas socialement neutres».

On ne doit pas s'abandonner, toutefois, à un mode d'explication déterministe prenant la forme d'une relation causale linéaire entre l'origine sociale et les cheminement scolaires. Comme on a pu l'observer, l'accessibilité au collégial n'est pas garantie pour les élèves issus d'un milieu social aisé, tout comme elle n'est pas exclue pour ceux originaires de milieux défavorisés. L'intériorisation des normes et des valeurs propres à chaque groupe social n'a donc pas un caractère aussi inflexible et aussi systématique qu'on pourrait le croire à la lecture des résultats observés. D'ailleurs, comme l'a rappelé Massot (1979 : 398), en s'appuyant sur un axiome fondamental du modèle des inégalités des chances de Boudon (1973: 108), la décision de poursuivre des études «repose sur la prise en considération simultanée de paramètres conjoncturels (les résultats scolaires) et de paramètres prévisionnels (les bénéfices anticipés), lesquels engendrent une structure complexe (interactionnelle) s'ils sont mis en relation avec des paramètres antérieurs à l'action (le niveau culturel familial)». On saisit alors comment les stratégies individuelles peuvent, elles aussi, influencer sur la mobilité sociale, engendrant ou perpétuant des inégalités.

CONCLUSION

Les constats de la présente recherche délimitent un terrain d'engagement pour tout type d'intervenant, aussi bien celui qui vise à modifier les structures des rapports sociaux ou à mettre au point des plans d'organisation spatiale des équipements scolaires, que celui qui, quotidiennement, soutient et guide les stratégies individuelles de scolarisation. Il faudra réviser les objectifs quantitatifs fixés par le Conseil supérieur de l'éducation en matière de scolarisation pour l'an 2000-2001, valider leur justesse en regard des disparités mises en évidence et, surtout, planifier des stratégies différenciées (garçon / fille; défavorisé / riche; rural / urbain) qui garantiront le renouveau souhaité. Les résultats suggèrent également à quel point les initiatives de recherche sur des questions aussi cruciales doivent se multiplier et se diversifier.

En jumelant certaines informations géographiques et sociales aux données administratives disponibles dans le système québécois de gestion scolaire, et en reconstituant de façon rétrospective le destin scolaire postsecondaire d'une cohorte d'élèves, il a donc été possible de repérer certaines inégalités de scolarisation sans devoir recourir à d'onéreuses *enquêtes longitudinales*. Il reste à souligner qu'il est possible de conduire pareilles analyses, soit dans d'autres régions du Québec, soit au niveau de l'ensemble de la province. Ce faisant, on se trouverait à ouvrir des perspectives nouvelles en matière de monitoring scolaire,

contribuant ainsi au développement de chacune des régions québécoises. On pourra en outre poursuivre l'étude de la présente cohorte et vérifier si, à réussite scolaire comparable, l'origine sociogéographique des étudiants demeure un facteur de discrimination en regard de l'accessibilité au collégial. De telles analyses permettraient de cerner comment interagissent les inégalités d'accès à l'éducation, de choix de formation et de réussite scolaire.

BIBLIOGRAPHIE

BÉLANGER, P.W. (1986). «La réponse du Québec aux problèmes d'équité et d'excellence dans l'enseignement postsecondaire». *Recherches sociographiques*, XXIII, 3, 365-384.

BÉLANGER, P.W. et ROBERGE, P. (1980). «L'avant et l'après des réformes : l'évolution de la perception du destin scolaire au Canada central, 1965-1972». *Revue d'études canadiennes*, XV, 3 : 98-108.

BOUDON, R. (1973). *L'inégalité des chances*. Paris, Armand Colin, Collection U, 237 pages.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. (1992). *L'enseignement supérieur : pour une entrée réussie dans le XXI^e siècle*. Québec, gouvernement du Québec, 201 pages.

DUFOUR, R. (1977). *Tableaux statistiques de l'éducation au Québec*. Québec, ministère de l'Éducation, Service de la démographie scolaire, 219 pages.

LEVESQUE, M. et SYLVAIN, L. (1982). *Après l'école secondaire : étudier ou travailler, choisit-on vraiment?* Québec, Conseil supérieur de l'éducation, 634 pages.

MASSOT, A. (1979). Destins scolaires des étudiants de secondaire V. Une analyse comparative des secteurs français et anglais. *Recherches sociographiques*, XX, 3 : 383-401.

MEIRIEU, P. (1992). *L'école, mode d'emploi. Des méthodes actives à la pédagogie différenciée*. Collection Pédagogies, ESF éditeur, Paris, 187 pages.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA SCIENCE. (1993). *Indicateurs de l'évolution du système*. Coll. Regard sur l'enseignement collégial, Québec, Direction générale de l'enseignement collégial, 131 pages.

PERRON, M., VEILLETTE, S. et HÉBERT, G. (1993). *Le Groupe ÉCOBES au Cégep de Jonquière : un observatoire régional de la dynamique sociospatiale*. Actes du 5^e Colloque de l'Association pour la recherche au collégial «Recherche et développement au Québec. Les collèges, une force vive» Sherbrooke, 29 avril au 1er mai, pp. 130-134.

VEILLETTE, S., PERRON, M., HÉBERT, G., MUNGER, C. et THIVIERGE, J. (1993). *Les disparités géographiques et sociales de l'accessibilité au collégial. Étude longitudinale au Saguenay—Lac-Saint-Jean*. Jonquière, Cégep de Jonquière, 163 pages. ♦